



**PLAINES  
COMMUNALES 2017,  
QUE DE  
NOUVEAUTÉS!**



**<DU CHANGEMENT  
EN URBANISME  
NOUVEAUX  
SPORTS>**



Octobre 2017

N°40

# L'ECHO

**C O M M U N A L**

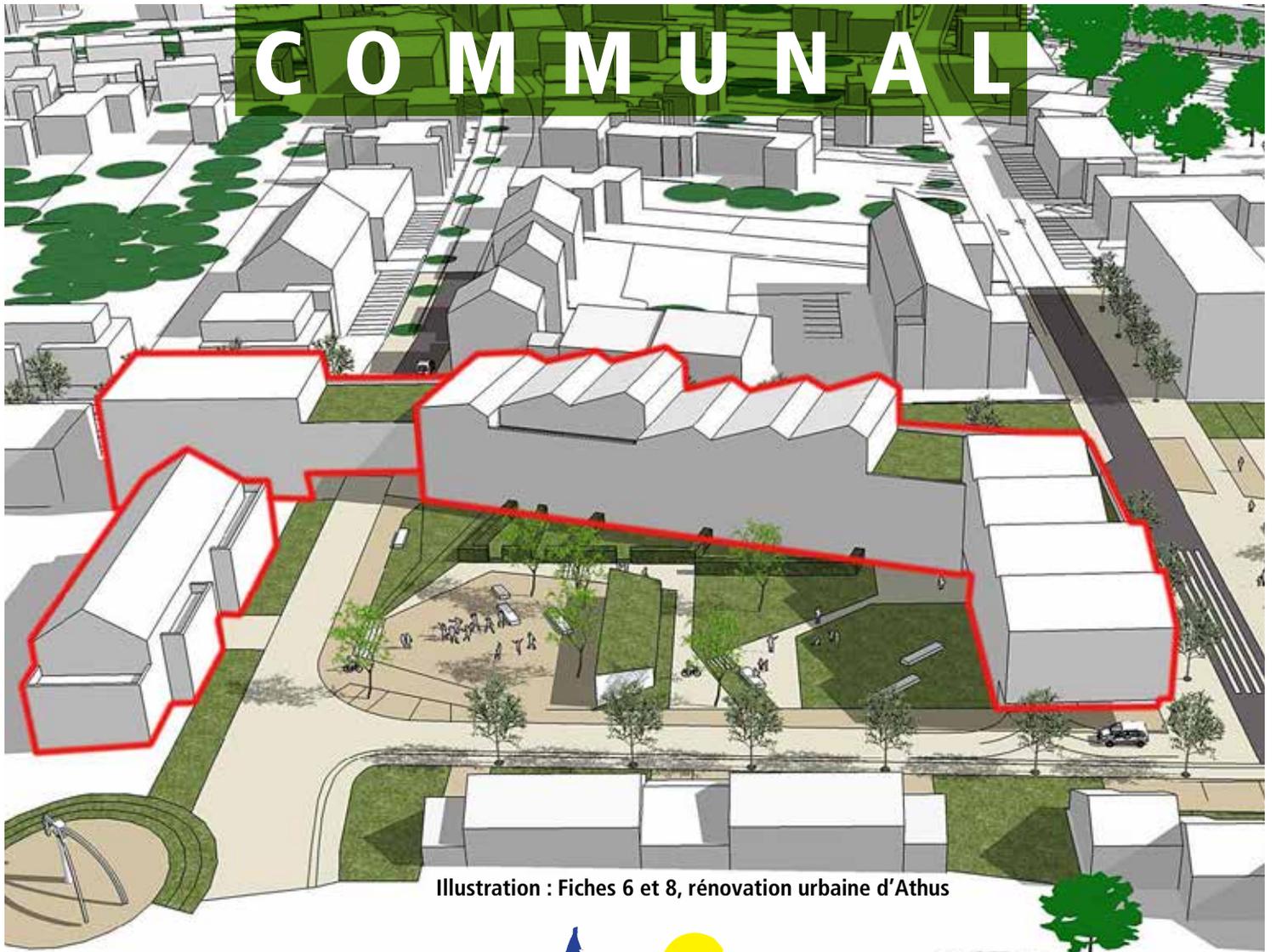


Illustration : Fiches 6 et 8, rénovation urbaine d'Athus



**Commune d'Aubange**  
*Sept visages, une volonté*

# Automne 2017

[www.aubange.be](http://www.aubange.be)





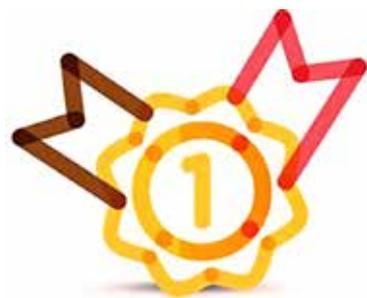
L'avis des commerçants d'Athus 10



« Du changement en urbanisme »



17  
Plantations  
et propreté



MÉRITE  
SPORTIF

**EDITORIAL**

- L'Athus de demain : les premières actions 5
- Rez-de-chaussée commerciaux à louer 6
- Concours Photo « Rénov'Athus » 8
- Mur de séparation entre la rue du terminal et la rue Cockerill 9
- L'avis des commerçants d'Athus 9
- L'avis des commerçants d'Athus 10

**SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL**

- Lancement de la nouvelle application « Mon DOSSIER » 12
- Flucity 13

**ACTUALITES COMMUNALES**

- Ateliers informatiques pour seniors 14
- Des cours de Self défense pour seniors. Pourquoi pas ? 14
- Inscription des ressortissants étrangers sur les listes électorales d'aubange 15
- Manifestations patriotiques novembre 2017 15

**RÈGLEMENTATION**

- Du changement en urbanisme 16
- L'Athus Business Center, un cadre de travail unique en province du luxembourg ! 16
- Plantations et propreté 17
- Battues de chasse 2017 17

**PROPRETÉ**

- « Aubange, Commune Volon-terre » 18

**QUELQU'UN DE CHEZ NOUS**

- Le chanoine PAUL LEY (1865-1948) 19

**SANTÉ**

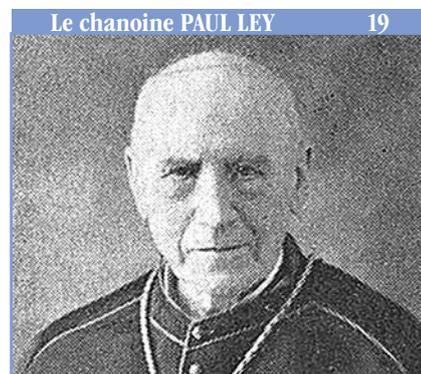
- Maison du diabète 20
- Service Accueil et Prévention 20
- ONE, Office de la naissance et de l'enfance 20

**JEUNESSE/ENSEIGNEMENT/SPORTS**

- Été solidaire 2017 21
- Grand ramassage d'automne 21
- Blocus : retour sur cette troisième édition 22
- Rentrée 2017-2018 pour l'école de devoirs ESKAPI 22
- Plaines communales, que de nouveautés ! 23
- Cours de Bodyweight 23
- Les stages sportifs du centre sportif local rencontrent toujours plus de succès 24
- Deviens moniteur sportif 25
- Badminton !! 25

**BIBLIOTHÈQUES/INFRASTRUCTURES**

- Boites à livres en commune d'Aubange, ça y est elles sont installées ! 26
- Appel aux archives locales 26
- Programme culturel 27



Le chanoine PAUL LEY 19



21  
Été solidaire 2017



Programme culturel 27

**VOUS SOUHAITEZ  
INSÉRER UNE  
PUBLICITÉ DANS  
L'ECHO COMMUNAL**

Contactez :  
Imprimerie Lorgé  
tél.: +352 28 99 55 99 13 ou  
+352 621 811 832

**CANDIDATURE MÉRITE SPORTIF**

Le Centre Sportif Local relance le Mérite Sportif, les candidatures sont à rentrer pour le 30 novembre au plus tard.

**Renseignements et formulaires : A.S.B.L. CENTRE SPORTIF LOCAL AUBANGE-ATHUS Tél. : 063/38.60.58,**  
[clsport@aubange.be](mailto:clsport@aubange.be)



# L'édito de la rédaction

Il y a de cela quarante ans fermait l'usine d'Athus. Des milliers de personnes se retrouvèrent sans emploi et la ville, florissante jusque-là, entra en déclin. A la mi-septembre, les commémorations de ce douloureux souvenir furent un succès retentissant. La cicatrice de cette blessure est restée ouverte durant ces quarante années comme un témoignage de cette catastrophe économique et sociale.

Cependant, un processus de rénovation urbaine a été entamé avec un programme approuvé en 2011 par le Conseil communal et en 2012 par le Gouvernement wallon. Le programme commence à être mis en œuvre et la première action perceptible de la Rénovation urbaine aura été d'ériger un mur à l'endroit de l'ancien portail de l'usine.

Il s'agit aujourd'hui d'une sorte de pansement, voire même des points de suture, visant à refermer cette plaie laissée trop longtemps ouverte. Un projet d'aménagement urbanistique innovant, sécurisé et paysager visant à rendre la zone d'habitat et la zone industrielle imperméables à cet endroit avance à bon train.

Durant ces quarante années, la Commune d'Aubange et plus particulièrement les Athusiens ont peut-être trop souvent vu le verre à moitié vide. Ce regard pessimiste a peut-être, inconsciemment, joué un rôle de prophétie auto-réalisatrice. Il y a lieu, maintenant, de positiver les choses et de considérer le verre à moitié plein en vue d'exploiter au maximum le potentiel et les chances qui s'offrent à la Ville d'Athus.

Pour encourager cette dynamique, un concours photo sera organisé dans le périmètre de la rénovation urbaine. Des rez-de chaussée commerciaux sont mis à disposition des porteurs de projets qui souhaitent se lancer dans l'aventure commerciale.

De plus, une politique de revitalisation commerciale a vu le jour par le biais de l'ADL instrumentant l'octroi de deux primes communales : une à l'installation de commerces dans les cellules vides de l'entité et l'autre à la rénovation pour les commerçants existants. Quant à l'ABC (Athus Business Center), situé au 7 de la rue Fernand André, il ne compte plus que deux locaux encore disponibles qui ne tarderont pas à accueillir de petits entrepreneurs ou artisans rejoignant ainsi les occupants actuels contents d'avoir pu profiter de cette aubaine pour lancer à moindres frais leur entreprise.

Il faut cependant souligner que, même s'il faut voir le verre à moitié plein, cela n'empêche pas d'être réaliste. C'est pourquoi, les caméras urbaines ont été installées à certains points stratégiques d'Athus en vue de mieux lutter contre les problèmes insupportables d'incivilité mais également de criminalité. Notre idéalisme se veut donc lucide.

La Commune ne se résume toutefois pas à Athus. Les autres sections connaissent également des mutations.

Les écoles communales d'Aubange, d'Aix-sur-Cloie et de Rachecourt connaissent un record d'inscription chaque année, signe du

rajeunissement général de notre population, ce qui mérite d'être souligné en province de Luxembourg.

Le Collège, avec les services communaux, s'efforcent donc d'être à la hauteur de cette tâche en faisant face aux besoins nouveaux qui se présentent. Des modules ont été mis en place pour accueillir des classes supplémentaires, le temps que les extensions nécessaires aux écoles puissent être réalisées.

Une palette variée de services, à la fois d'accueil, d'animation, d'éducation, est organisée sur l'ensemble du territoire communal, à la fois par le service jeunesse, le centre sportif local, la maison de jeunes, le centre culturel et par la bibliothèque.

Ces animations rencontrent toujours plus de succès. Les plaines de vacances et les stages sportifs ont d'ailleurs connu une fréquentation record.

Un projet de nouvelle piscine de grande qualité et d'envergure a été déposé auprès du Gouvernement wallon. Il comprendra notamment un bassin adapté à l'apprentissage de la nage par les plus petits, ainsi qu'un centre de bien-être pour que les plus grands puissent y recharger leur batterie après une semaine difficile.

L'attention du Collège ne se porte pas exclusivement sur la jeunesse. Des cours de self-défense sont, par exemple, organisés pour les seniors, qu'il faut d'ailleurs remercier pour leur implication bénévole sans cesse grandissante au sein de notre commune, que ce soit via l'animation d'outils numériques ou encore via l'accompagnement des jeunes demandeurs d'emploi. La participation citoyenne va d'ailleurs en grandissant.

L'été solidaire a permis de concrétiser la rénovation de la plaine de jeux à Halanzay grâce à une idée proposée sur l'application Flucity. Cet outil de communication entre le citoyen et la commune rencontre un engouement grandissant de jour en jour.

Le projet « Volonterre » est sur les rails pour rendre nos villages plus accueillants. Les pionniers de cette opération doivent d'ailleurs être chaleureusement remerciés pour leur comportement exemplaire. Ils nous ont montré la voie à suivre à un point tel que le Ministre de l'environnement, Carlo Di Antonio, s'est d'ailleurs inspiré de leur exemple avant-gardiste pour lancer son projet d'« Ambassadeur de la propreté ».

Le Collège communal



VERRE À MOITIÉ VIDE



VERRE À MOITIÉ PLEIN

**L'Echo Communal Octobre 2017**

Administration Communale Aubange  
22 rue Haute à 6791 Athus  
tél. : 063/38.12.50  
accueil@aubange.be

**Editeur responsable**  
Véronique BIORDI

**Graphisme**

Hervé SPOIDEN

**Photos et illustrations**

Hervé SPOIDEN  
Jean Paul DAUVENT  
Olivier BIVER

**Rédaction**

Hillary TOMAELLO  
Pierre VANDENINDEN  
Christian BINET  
Valérie MOUTOY  
Jean Paul DONDELINGER

Hervé SPOIDEN

Jean-Paul DAUVENT

et les intervenants :

institutions fédérales, clubs et associations

**Imprimeur**

Imprimerie Lorgé

**Nous tenons à remercier  
tous ceux qui par leurs articles  
ou leur collaboration ont participé  
à la confection de ce bulletin.**



# L'Athus de demain : les premières actions concrètes de la rénovation urbaine



Depuis 2009, un vaste programme de rénovation urbaine est lancé pour la ville d'Athus. Ville toujours marquée par la disparition de l'usine sidérurgique qui en fut, durant près d'un siècle, le seul et unique moteur de développement. Depuis 40 ans, les cellules commerciales vides et leur lot de vitrines bâchées se multiplient et l'image d'Athus se détériore. Ville dortoir, ville de passage, ville étape, ville désocialisée, où l'on vient, où l'on vit à défaut de mieux... Pourtant, les prévisions de l'IWEPS placent Aubange comme la deuxième commune la plus peuplée de la Province à l'horizon 2035.

C'est dans ce contexte, qu'en 2009, la Commune d'Aubange a lancé un programme de rénovation urbaine. Et les enjeux sont nombreux : redorer l'image d'Athus, intégrer au mieux les diverses communautés installées sur la localité, combattre le sentiment d'insécurité qui y règne, embellir les quartiers, créer du logement, booster l'activité commerciale, mettre en place davantage d'équipements collectifs et aménager des espaces verts. En résumé, reconstruire la ville sur la ville. Pour y parvenir, le territoire a été scindé en 10 fiches projets

## AVANCÉES DEPUIS 2009

Bien que la mise en œuvre de la majorité des projets implique une maîtrise foncière dans le chef de l'Administration communale et donc des acquisitions d'immeubles bâtis et/ou de terrains, certaines fiches nécessitent de requérir ensuite à des démolitions alors que d'autres se concentrent uniquement sur des aménagements publics, des réhabilitations et donc des améliorations de l'existant.

### Fiche 1 : Entrée sud – quartier dit de la « frontière » et rue de Rodange

Il s'agit d'un projet de requalification en termes d'image et d'usages de cette entrée/sortie de ville.

Pour cette fiche, la phase « acquisitions » est déjà bien avancée puisque les 149, 157, 159, 161, 163 et 171 de la rue de Rodange sont à présent des propriétés communales. De plus, d'autres investissements sont en cours de négociation.

Les premières démolitions (157, 159, 161 et 163) devraient intervenir prochainement, après quoi, en attendant que soient créés de nouveaux immeubles plus qualitatifs comprenant logements et rez-de-chaussée commerciaux, un parking provisoire sera aménagé à cet emplacement. Au vu de la proximité avec la Gare de Rodange, il est également prévu d'augmenter les possibilités de stationnement, à long terme.

### Fiche 2 : Entrée de Nord – gare d'Athus et Place des Martyrs

La particularité de ce vaste projet est que la Commune n'a pas la maîtrise foncière du site. En effet, c'est la SNCB qui est propriétaire du bâtiment de la gare laissé à l'abandon, et la Région Wallonne qui est responsable des axes routiers et du carrefour.

Suite au souhait de la SNCB de valoriser ce site, ainsi que la friche contiguë (en direction de Messancy) via un projet immobilier jusqu'au pont noir, un Comité de Pilotage a été mis en place avec les différents acteurs concernés (Commune, SNCB, TEC et Région Wallonne). Une étude d'orientation, également appelée « Masterplan », a été élaborée en 2015 et des réflexions sont toujours en cours. L'objectif sera principalement de développer un quartier de la gare, multifonctionnel et durable.

### Fiches 3, 7 et 10 (regroupées car elles concernent toutes la place du Brüll, le cœur de ville)

Ce quartier fera prochainement l'objet d'une étude approfondie par l'association d'auteurs de projet.

L'objectif est de densifier le centre-ville d'Athus, tout en conservant les potentialités existantes de la place, notamment occupée par le marché hebdomadaire. Une attention particulière est également portée à la préservation du cadre vert.

Le Collège communal s'oriente vers la mise en œuvre simultanée de ces trois fiches parce qu'elles permettent de relier, via des liaisons piétonnes, deux quartiers importants d'Athus : le Brüll et le zoning commercial.

Aujourd'hui, un vaste parking, qui ressemble davantage à un terrain vague, est situé sur la Place du Brüll. Un aménagement de **type grand-place** y est envisagé avec de la création de parkings et de nouveaux aménagements publics, en perméabilité avec la zone commerciale des Accacias.

La Commune est déjà propriétaire de trois bâtiments : les 40A et 42 rue des Jardins ainsi que, plus récemment, le 16 rue de Rodange. Un autre bâtiment est en cours d'achat (20-22 rue de Rodange).

Une réflexion est déjà lancée pour implanter nos musées locaux dans l'un des bâtiments acquis.

### Fiche 4 : A la Rose – placette du Centre, carrefour de la Grand-Rue avec les rues du Centre, Houillon, place du Centre, et Albert Claude Prix Nobel

La Commune y a acquis les numéros 1, 3 et 7 de la rue du Centre et des négociations sont en cours avec d'autres propriétaires. L'objectif, à terme, est la démolition de l'entièreté de l'îlot en vue d'un élargissement de la placette existante. Ce dernier permettrait une mise en valeur du Centre culturel, situé dans la rue adjacente. Une reconstruction d'immeubles de logements avec des rez-de-chaussée commerciaux sera réalisée mais plus à l'écart de l'axe routier.

### Fiche 5 : Bibliothèque Hubert Juin – centre, Grand-Rue, à la jonction des deux quartiers historiques : Pesch et Place Verte

Pour cette fiche, aucune démolition de prévue, uniquement des aménagements publics et une réhabilitation des logements et des rez-de-chaussée commerciaux.

La Parc animalier a déjà contribué à la réalisation de ce projet. Un immeuble à la rue de Rodange a également été acheté en 2015 (n°74). Les logements sont actuellement en cours de rénovation et le rez-de-chaussée fait l'objet d'un appel à manifestation d'intérêt pour l'occupation par un artisan, ou commerçant, désireux de s'installer dans la zone des trois frontières.

### Fiche 6 : Coulée verte et bleue –projet transversal de liaison s'étendant le long de la Messancy, de la gare d'Athus à la gare de Rodange

L'objectif de ce projet est de relier les deux entrées de ville (Fiches 1 et 2) par des chemins agréables, de mobilité douce, le long des cours d'eau et d'ainsi éviter les axes routiers encombrés par le flux des navetteurs. Dans cette optique, quelques parcelles ont été achetées à Arcelor fin 2016. Un nombre important de tronçons est d'ores et déjà aménagé et le reste le sera prochainement, dans le cadre du projet « Interreg » de piste cyclable (<http://www.aubange.be/press/2017/04/20/mobilite-douce-les-pistes-cyclables-prevues/>).

### Fiche 8 – portail, interface entre les quartiers ouvriers et le parc d'activité économique industriel

La Commune étant propriétaire de la majeure partie des terrains, ce projet a récemment fait l'objet d'une étude approfondie par des auteurs de projet. Le souhait est d'implanter un nouveau quartier d'habitat, tout en réorganisant l'ancienne entrée de l'usine, souvent source de nuisances en raison de la présence de poids lourds. Afin d'initier le processus, un mur a été construit récemment à l'entrée du Pôle Européen de Développement. Il marque une première action perceptible de la rénovation urbaine qui sépare de façon étanche la zone urbaine et la zone industrielle (page 9).

### Fiches 9 – place verte, cœur du village historique entre les rues des Artisans et Floréal

Cette fiche-projet est la seule qui n'a pas encore fait l'objet d'avancées. Etant donné qu'elle vise uniquement un aménagement de la place, elle n'est pas prioritaire à l'heure actuelle.

### LES PROJETS AUTOUR DE LA RÉNOVATION URBAINE

À côté des aménagements et constructions prévus, la Commune d'Aubange a également décidé de mettre à disposition d'entrepreneurs potentiels 3 rez-de-chaussée commerciaux dont elle est propriétaire. Un appel à manifestation d'intérêt a été publié. La manœuvre a pour objectif de remplir les espaces inoccupés en offrant la possibilité à des potentiels entrepreneurs de soumettre un prix de loyer attractif. Il présente une réelle opportunité pour les potentiels commerçants intéressés, en attendant l'aboutissement des fiches projets

De plus, un concours photo va être lancé fin octobre. Les participants, amateurs ou professionnels, devront prendre des clichés du périmètre de la rénovation urbaine. Divers prix seront attribués, allant de 50€ à 1000€, une exposition des meilleures images sera organisée dans le courant du mois de mars et la base de données récoltée sera mise à profit dans le cadre de la campagne de communication autour de la rénovation, en vue d'attirer le promoteurs immobiliers (page 9).



Fiche 6 : Coulée verte et bleue –projet transversal de liaison s'étendant le long de la Messancy, de la gare d'Athus à la gare de Rodange

# REZ-DE-CHAUSSEE COMMERCIAUX

L'Administration communale met à disposition des rez-de-chaussée commerciaux, dont elle est propriétaire, à des conditions d'occupation démocratiques. Le but de l'opération est évident : redynamiser le centre-ville, ramener des commerçants au cœur de la zone des trois frontières et remplir les espaces inoccupés en offrant la possibilité à des potentiels entrepreneurs de soumettre un prix de loyer attractif. Trois rez-de-chaussée peuvent ainsi être occupés, les n°1 et n°7 rue du Centre (placette) et le n°74 Grand-rue.

## AVANTAGES :

- votre commerce au cœur de la zone des trois frontières
- dans une commune à la croissance démographique importante
- une clientèle bien présente, venant de France, de Luxembourg ou de la Province de Luxembourg
- au cœur d'une ville vivante (bibliothèque, écoles, centre culturel, un tissu associatif riche...)

## PAS CONVAINCU ?

Découvrez l'avis des commerçants d'Athus et le formulaire à renvoyer jusqu'au 30 novembre au plus tard sur le blog communal : [aubange.be/press](http://aubange.be/press)

Contact : Madame Emilie Thiry, 38 rue Haute à 6791 ATHUS, [thirye@aubange.be](mailto:thirye@aubange.be)

Tél. : 063/38.12.59 - [aubange.be/press/2017/09/13/rdccommerciaux](http://aubange.be/press/2017/09/13/rdccommerciaux)

A renvoyer  
jusqu'au  
30 novembre  
au plus tard

# A LOUER

# Concours Photo « Rénov'Athus »

Le 23 octobre a débuté un concours photographique, centré sur le périmètre de rénovation urbaine. Ce dernier sera couronné en mars 2018 par une exposition et un vernissage qui se dérouleront à la Bibliothèque Hubert Juin, Grand-rue à Athus. A cette occasion, les visiteurs pourront découvrir les 40 photos sélectionnées par le jury. De plus, divers prix sont en jeu allant de 1000€ à 50€.

Le thème du concours est « Rénov'Athus ». Celui-ci a pour but de valoriser le périmètre de rénovation urbaine d'Athus sous toutes ses facettes (manifestations et événements associatifs ou sportifs, paysages, patrimoine bâti, sites pittoresques) et d'assurer ainsi une meilleure visibilité à ses associations tout en constituant une base de données de photos sur la commune.

Le concours est gratuit et ouvert à toute personne désireuse de participer, amateurs ou professionnels.

Chaque participant pourra présenter jusqu'à 25 photographies en format numérique. Ces photographies seront transmises de manière électronique à l'adresse suivante : [infographie@aubange.be](mailto:infographie@aubange.be) ou transférées sur une clef USB qui sera déposée ou envoyée à Emilie THIRY, conseillère en rénovation urbaine – 38 rue Haute – 6791 ATHUS. De plus, une version des photos sur support papier artistique devra être fournie.

Les photos doivent absolument être prises dans le périmètre de Rénovation urbaine d'Athus. Toutes les questions relatives au périmètre peuvent être adressées à Emilie THIRY au 063/38 12 59 ou par courriel : [thirye@aubange.be](mailto:thirye@aubange.be).

Le règlement est consultable sur le site de la Commune d'Aubange : [aubange.be](http://aubange.be)

Date ultime de rentrée des photos : 15 janvier 2018.



## Mur de séparation entre la rue du terminal et la rue Cockerill

Chers citoyens,

Certains d'entre-vous l'ont peut-être déjà remarqué mais depuis le 11 septembre 2017, la liaison entre les rues du Terminal et Fernand André avec la rue Cockerill a été définitivement condamnée. Un mur de séparation à la « porte d'entrée de l'usine », qui relie Athus au PED, a été construit, en application de la décision du Conseil communal. Seuls les cyclistes et piétons bénéficient d'un passage mobilité douce. En plus de décourager le transit des poids lourds dans le centre ville, raison pour laquelle il a d'ailleurs été complété par la pause de blocs à hauteur des terrains situés entre les croisement Cockerill-Usines et Cockerill-Floréal en vue d'empêcher le stationnement de semis-remorque, cet aménagement est réalisé dans le cadre du projet de rénovation urbaine. Un projet d'aménagement urbanistique innovant, sécurisé et paysager visant à rendre la zone d'habitat et la zone industrielle imperméables à cet endroit avance à bon train.

Un dispositif empêchant les camions sur le pont rue de la Chiers est aussi en phase d'aboutir.



# Extraits d'interviews de commerçants d'Athus

Les interviews complètes sont disponibles sur  
<http://www.aubange.be/press>

## M. Robin du salon de coiffure « Robin », installé depuis un an au 8 rue de Rodange



**Première question, combien de temps cela fait-il que vous êtes ouvert ?**

*Ici ça fait un an.*

**Et avant vous étiez où ?**

*Mais avant j'étais, j'ai un parcours atypique en fait, moi j'étais installé à Athus, à la Grand Rue et j'ai quitté quand ils ont fait les travaux et supprimé les parkings. Il n'y avait plus de parking à la Grand Rue, donc pour moi c'était très embêtant parce que comme je travaille énormément en chimiothérapie, j'ai des personnes qui arrivent, qui sont malades, qui ne sont pas très bien, qui ne peuvent pas se taper ... Et puis j'ai des gens qui viennent de loin, pour une perruque médicale, qui viennent de Libramont, Bertrix, Florenville. Les gens que vous venez de voir sortir viennent de Neufchâteau !*

**Où donc ils ne connaissent pas forcément, ils ne savent pas où se garer.**

*Oui, alors il faut trouver pour se garer. Du coup je suis parti au Grand-Duché, pour ma pension plus tard. Donc j'ai fait 13 ans au Grand-Duché pour ma pension et puis je suis revenu à Messancy parce que l'occasion se prêtait bien avec les solariums et puis là ça tournait super bien et mon associée a décidé d'arrêter. Comme j'étais en sous-location, je n'avais rien à dire j'ai dû partir donc je me suis retrouvé à la rue. Alors je me suis dit : soit je fais chez moi, j'habite à la Grand Rue et je retrouve le problème du parking, soit je trouve un bâtiment où il y a du parking et ici, en fait, il y a la place du marché en face. [...]*

**Pour quelle raison vous êtes-vous installé ici, du coup c'est plutôt pour le ...**

*Pour le parking et puis ma clientèle était sur Athus donc j'avais aussi facile de venir ici.*

**Considérez-vous Athus comme un endroit viable pour ouvrir un commerce ?**

*Oui ! Je pense que ça dépend beaucoup du commerçant. C'est toujours le même problème... vous avez des gens qui avaient ouvert des trucs qui ne pouvaient pas tenir, mais ça se voyait tout de suite. Je veux dire, si vous ouvrez un magasin de jeans et que vous avez 5 pantalons dans le magasin, ce n'est pas la peine, n'ouvrez pas quoi. [...]*

**Où donc pour vous il y a un certain type de commerce qui fonctionne mieux à Athus ?**

*Oui, je pense que voilà il y a des types de commerces à ouvrir. Il y a des choses qui manquent. [...]*

**Quels avantages tirez-vous de votre emplacement à Athus ?**

*MOI L'AVANTAGE ICI C'EST SURTOUT D'ÊTRE PROCHE DES TROIS FRONTIÈRES, FIN PROCHE, ON EST EN PLEIN MILIEU ! IL Y A UNE CLIENTÈLE QUI EST LÀ. [...]*

**Conseilleriez-vous à d'autres commerçants de s'installer dans cette zone aux trois frontières ?**

*Honnêtement, oui. Je pense qu'Athus il y a un potentiel mais je vous dis, ça dépend de ce qu'on propose comme marchandises. [...]*

## Madame MEYS, gérante du café « Straganoff ». installée depuis 4 ans au 10 rue de Rodange



[...]

**Pour quelle raison avoir repris le café ici à Athus ?**

*Parce que ... Parce que je suis d'Athus, j'aime Athus et puis voilà.*

**Très bien. Considérez-vous Athus comme un emplacement viable pour ouvrir un commerce ? Oui.**

[...]

**Quels avantages tirez-vous de l'emplacement à Athus ?**

*J'ai une facilité de parking, forcément j'ai un parking à côté, j'ai le parking en face. J'ai le marché le vendredi matin qui booste ma consommation du vendredi matin et je suis d'Athus. [...]*

**Conseilleriez-vous à d'autres commerçants de s'installer à Athus**

*Moi je pense que oui. Moi je suis une optimiste, je ne suis pas une défaitiste.*

**Que pensez-vous de la rénovation urbaine d'Athus ?**

*Ben c'est bien, ça embelli la ville. C'est joli. Pour certaines places de parking c'est peut-être un peu contraignant, dans certains endroits. Sinon la ville est déjà jolie, elle est propre...*

**Est-ce qu'il y a de l'insécurité à Athus ?**

*Non. Après je ne dis pas, il y a des coins où il y a de l'insécurité comme partout. Mais il n'y en a pas plus qu'à Virton, ce n'est pas plus qu'Arton, partout. Comme les caméras, tout le monde réclamait des caméras, maintenant qu'elles sont là « oui, c'est une atteinte à la vie privée » mais qu'est-ce que ça peut faire ? On marche dans la rue et on nous voit marcher dans la rue et alors ? Moi je trouve ça bien.*

[...]

**Et vous êtes combien de cafés, vous savez plus ou moins entre ici, rue de Rodange, et Athus ?**

*Ben on est 11, enfin entre 10 et 15 avec quelques cafés portugais.*

**Et malgré cela, ça fonctionne bien pour vous ? C'est rentable pour vous ?**

*Ben, je ne suis pas riche mais je sais payer mes factures. En même temps je n'en demande pas plus. Je n'ai pas à me plaindre, je marche bien. J'ai aussi des événements comme le départ de la randonnée de motos. [...]*

*CERTAINS DISENT QU'ATHUS C'EST UNE VILLE MORTE MAIS ON A UNE BIBLIOTHÈQUE, UN CENTRE CULTUREL, DES MÉDECINS, UN CENTRE SPORTIF, UN PARC ANIMALIER, UNE PLAINE DE JEUX POUR LES ENFANTS, UNE PISCINE, TOUTES LES FACILITÉS, MUTUELLES, DENTISTES, TOUT SUR PLACE, DES CAFÉS, DES RESTAURANTS, DE ÉCOLES,... VOUS VOULEZ QUOI DE PLUS ? OÙ ATHUS EST UNE VILLE MORTE ? IL Y A TOUT CE QU'IL FAUT DANS ATHUS.*

L'herbe n'est pas plus verte ailleurs ?

*Exactement.*

## Madame REIZER, gérante de la boulangerie Reizer, installée depuis 1991 au 41 Grand Rue



Premièrement, vous êtes ici depuis combien de temps ?

[...]

*Si on remonte plus loin à 1960 mes beaux-parents étaient déjà au 36 plus loin. Donc voilà, on est des vieux commerçants on va dire.*

**Pourquoi Athus ?**

*Mes beaux-parents ont commencé en 60 à Athus parce que le grand-père de mon mari était installé à Saint-Lèger et donc mon beau-père voulait se mettre ailleurs que là où son père était installé et il a eu l'opportunité de venir à Athus. Donc voilà c'est comme ça que ça a commencé en 60.*

**Considérez-vous Athus comme un emplacement viable pour ouvrir un commerce ?**

*Dans le secteur d'activité alimentaire, je pense que oui. Dans les autres secteurs, je ne sais pas. Ça dépend du type de commerce ?*

**Mais c'est rentable ?**

*Pour nous oui, nous on ne se plaint pas.*

**Et vous avez entendu parler de la rénovation urbaine d'Athus ?**

*Oui, j'ai vu quelque chose là-dessus.*

**Du coup, pour vous c'est une bonne idée ? Bien sûr ! Il faut dynamiser tous les niveaux donc si au niveau esthétique déjà c'est plus attirant, forcément, je pense que c'est un cheminement. Après les commerçants vont avoir envie de s'installer etc. Je pense en tout cas.**

**Que faire par exemple pour égayer l'axe principal selon vous ?**

*Essayer que les bâtiments vides soient entretenus par les propriétaires ou bien repris par la Commune et puis rénovés. Quand on voit les vitrines cassées, les vitrines avec des journaux dessus... ce n'est pas très attirant.*

**Est-ce que le flux de frontaliers par exemple ça vous apporte de la clientèle ?**

*On a quand même beaucoup de clients luxembourgeois et des clients français qui viennent. Parce qu'on reste quand même des vrais artisans, parce que'on fabrique ici dans nos ateliers. [...]*

**Les inconvénients peut-être ? Le parking ?**

*Oui ça c'est un problème qui existe depuis ... 2006 que je travaille avec mon mari et depuis 2006 que j'entends parler de ça et qu'on me pose toujours la même question et que je réponds ce problème de parking et ça ne se résout pas.*

**Et ça vous pose quand même problème ?**

*Oui parfois, il y a des clients qui ne sont pas contents parce qu'ils doivent tourner 3 fois pour avoir une place mais ça c'est... Je pense que dans tous les centres villes c'est un peu le même problème. [...]*

*Niveau sécurité, c'est beaucoup mieux, il y a des nettes améliorations. On a tendance à se plaindre pour tout et n'importe quoi et moi je ne rentre pas dans le cadre de la politique, savoir qui est là, qui n'est pas là, moi ça n'a pas d'importance, qu'on soit de tel ou tel parti on fait des bonnes choses et on en fait des mauvaises. Donc moi je considère qu'il y a eu une nette amélioration au niveau de la sécurité. [...]*

**Conseilleriez-vous à d'autres commerçants de s'installer à Athus ?**

*Oui pourquoi pas.*

**IL Y A UNE OPPORTUNITÉ. JE PENSE QUE PLUS ON VA DYNAMISER LE CENTRE AVEC DES COMMERÇANTS, PLUS JUSTEMENT ÇA VA APPORTER DU MONDE. S'IL N'Y A PAS DE COMMERÇANT, LES GENS N'ONT PAS ENVIE DE VENIR. IL FAUT TOUJOURS ENCOURAGER LES GENS QUI VEULENT FAIRE QUELQUE CHOSE.**

[...]

**Question sûrement évidente mais, selon vous, Athus manque de commerces ?**

*Moi, j'aurais un poissonnier, un fromager, j'irais ! C'est clair. [...]*

**L'image que les gens ont de la ville d'Athus, vous trouvez qu'elle est réelle ?**

*Elle est faussée, comme je dis, il y a eu des améliorations mais bon je peux vous dire qu'il y a quand même des clients, des vrais Athusiens, qui sont nés ici, qui ne sont pas de ma génération, mais qui sont plus âgés... je peux vous dire que j'ai des clients qui ont déménagé parce qu'ils ne reconnaissent plus leur ville. Quand j'entends des gens comme ça, d'une soixantaine d'années qui attendaient leur pension avec impatience pour s'en aller. Je trouve ça triste.*

## Monsieur RIBEIRO, gérant de l'épicerie portugaise, au 33a Grand Rue.



**Première question, pourquoi vous être installé à Athus ?**

*Je suis parti du Portugal en 2006 et des membres de ma famille habitaient ici. Donc parce que ma famille était ici.*

**Est-ce que vous considérez Athus comme un emplacement viable pour ouvrir un commerce ?**

*Oui c'est pour ça que je suis là. Ça se voit qu'il y a une bonne ambiance, tout le temps. [...]*

**Qu'est-ce qui fait que ça marche bien ?**

*C'est ma personnalité, comme je suis avec les clients. Je pense qu'ils aiment venir ici. Et puis, il y a des gens qui travaillent au Luxembourg qui viennent dépenser ici à Athus. Ils passent, ils s'arrêtent, ils viennent boire un café, prendre une baguette, prendre un sandwich. [...]*

**Et pour les personnes d'Athus ?**

*Oui chaque jour on a plus de Belges, plus de gens. Ils entendent les autres, ils voient, ils viennent, ils reviennent, c'est beaucoup du bouche-à-oreilles. C'est ça qui compte, ce n'est pas la publicité, c'est le bouche-à-oreilles. Ils sont bien reçus donc... C'est pour ça que nous travaillons.*

**Est-ce que vous conseilleriez à d'autres commerçants de s'installer à Athus ?**

*Oui ! Ici mon épicerie portugaise ça va marcher, il faut du temps mais ça va marcher. Quand j'ai commencé ce n'est pas d'un coup, j'ai commencé de l'autre côté (à la Grand Rue) avec 30 mètres carrés, 22 mètres carrés au public. Ça commence à grandir, j'ai investi beaucoup ici et ça se voit. C'est visible pour tous et l'argent que je gagne c'est pour le commerce parce que les gens viennent et ils s'y sentent bien. [...]*

**Vous avez entendu parler de la rénovation urbaine à Athus ? Vous pensez que la ville a besoin d'être rénovée ?**

*Oui rénover les bâtiments qui sont vieux, ça il faut. Parce que certains commerçants, s'installent et ils doivent tout rénover. Ce sont des bons commerçants, ils bataillent. Maintenant, les caméras c'est vraiment une bonne idée. Je ne sais pas si c'est une idée de la Police ou de la Commune mais c'est une bonne chose. Ça tranquillise mon commerce. [...]*



# Lancement de la nouvelle application « Mon DOSSIER »

<http://www.ibz.rn.fgov.be/fr/registre-national/mon-dossier/>

Le SPF intérieur a lancé la nouvelle version de l'application Mon DOSSIER ce mois de septembre.

Mon DOSSIER est l'application en ligne du Service Public Fédéral Intérieur qui permet au citoyen de consulter son dossier personnel au Registre national et de télécharger en outre les certificats qui s'y rapportent. L'application a été complètement RELOOKÉE et de nouvelles fonctionnalités ont été ajoutées.

Grâce à cette application, le citoyen peut vérifier ses informations enregistrées au Registre national, signaler des erreurs, communiquer ses données de contact et prendre connaissance des organismes qui ont consulté ses données personnelles au cours des six derniers mois. Mon DOSSIER offre également la possibilité, selon la commune, de déclarer un changement d'adresse.

Un des atouts principaux de l'application est qu'elle permet au citoyen, où qu'il soit, de télécharger ou imprimer des certificats électroniques émanant du Registre national (tel que le certificat de composition de ménage). Ces documents ont valeur légale en Belgique. Un travail de concertation reste à faire avec les pays voisins sur le sujet.

## Changements apportés

Le nombre de certificats pouvant être obtenus via Mon DOSSIER est passé de cinq à dix :

1. extrait des registres
2. certificat de résidence principale
3. certificat de résidence principale avec historique
4. certificat de composition de ménage
5. certificat de vie
6. certificat de nationalité belge
7. certificat d'un électeur belge
8. certificat de cohabitation légale
9. certificat de résidence en vue d'un mariage
10. certificat du mode de sépulture et/ou rites



En outre, le Registre national, via Mon DOSSIER, offre la possibilité au citoyen de communiquer sur base volontaire ses données de contact ou certaines d'entre elles : numéro de téléphone, de Gsm, de fax et une adresse e-mail.

## De nombreux avantages

La production de certificats électroniques au moyen de Mon DOSSIER représente une véritable simplification administrative, tant pour les communes que pour les citoyens et offre de nombreux avantages :

**Plus facile :** le citoyen ne doit plus se déplacer jusqu'à l'administration communale.

**Plus rapide :** le citoyen dispose immédiatement du certificat. Il n'est plus tributaire des heures d'ouverture de son administration communale mais peut demander les certificats, depuis chez lui, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

**Moins cher :** l'application Mon DOSSIER et ses certificats sont gratuits.

**Plus sécurisé :** Mon DOSSIER délivre des certificats électroniques dont la signature peut être contrôlée de manière électronique.

**Protection de l'environnement :** l'utilisation de certificats électroniques réduit la consommation de papier. La diminution du nombre de déplacements à l'administration communale est synonyme d'une réduction de la pollution. La communication des données de contact s'inscrit dans la démarche de simplification administrative. Les autorités publiques ayant accès à ces données pourront ainsi communiquer de manière plus rapide et plus efficace avec le citoyen.

## Valeur juridique

Les certificats électroniques obtenus via Mon DOSSIER disposent du cachet électronique du Registre national et ont par conséquent la même valeur juridique que ceux délivrés par la commune.

Les instances exigeant ces certificats ne doivent donc pas les refuser ; elles sont d'ailleurs sensibilisées sur ce point. Nous recommandons même fortement d'utiliser la version électronique car elle permet de vérifier l'authenticité du certificat.



Pour de plus amples informations concernant l'application Mon DOSSIER, veuillez vous adresser à notre Helpdesk :

## Helpdesk Belpic

Tél : 02 518 21 16 - [helpdesk.belpic\(at\)rrn.fgov.be](mailto:helpdesk.belpic(at)rrn.fgov.be)

## Connexion à Mon DOSSIER



L'accès à Mon DOSSIER requiert la carte d'identité électronique (eID) et un lecteur de carte. Ce dernier doit être installé avec le logiciel approprié :

<https://eid.belgium.be/fr> Une fois le lecteur de carte correctement installé, vous pouvez accéder à Mon DOSSIER au moyen de votre eID sur le site <https://mondossier.rrn.fgov.be/>. Afin de vérifier votre identité, votre code PIN vous sera demandé avant de pouvoir accéder à vos données personnelles.



# LA DÉMOCRATIE

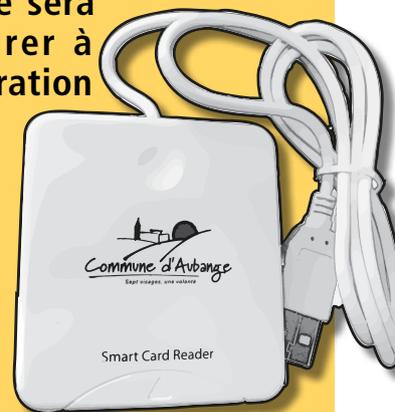
## À PORTÉE DE MAIN !

<https://www.flui.city/aubange>

### INSCRIVEZ-VOUS ET REMPORTEZ UN LECTEUR DE CARTES D'IDENTITÉ !

Pour cela, c'est simple, il vous suffit de télécharger l'application Fluicity, liker/aimer et partager en mode « public » la Page Facebook de la Commune d'Aubange.

Un lecteur par ménage sera octroyé, à venir retirer à l'accueil de l'administration communale (22 rue Haute à Athus). Munissez-vous de votre smartphone afin de prouver que les conditions ont bien été remplies.



## FLUICITY C'EST DEPUIS FÉVRIER 2017

- 568 utilisateurs
- 50 remontées citoyennes
- 107 idées dont une bonne partie adoptées par le Collège communal et donc concrétisées à l'avenir.  
*Ex: rénovation de la plaine d'Halanzay, panneaux de prévention contre les tiques à l'entrée des bois, une plaine de jeux à Aix-Sur-Cloie, etc)*
- 1687 votes



# ATELIERS INFORMATIQUES POUR SENIORS

(résidents de la commune d'Aubange de 55 ans et +)

Lieu : bibliothèque Hubert Juin, 64 grand rue, 6791 Athus

**Uniquement sur inscriptions !**

Renseignements et inscriptions au 063/37.20.40

## Initiation individuelle

Vous n'avez jamais utilisé un ordinateur et vous souhaiteriez tenter l'expérience ? Nous pouvons vous accompagner grâce à un ordinateur adapté pour les débutants !

Tous les vendredis de septembre à juin  
Hors congés scolaires

Une place de 9h à 10h30  
Une place de 10h30 à 12h



## Assistance à l'utilisation (ordinateur, tablette, gsm, gps, ...)

Vous utilisez régulièrement un appareil numérique mais une action particulière pose problème, nous pouvons vous aider !

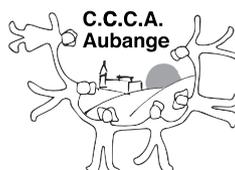
Tous les samedis de septembre à juin  
Hors congés scolaires

Une place de 9h à 10h30  
Une place de 10h30 à 12h

## Modules collectifs

Vous souhaitez développer votre maîtrise de l'ordinateur et apprendre en groupe, nous organisons différents modules sur des thèmes spécifiques !

Attention, selon les modules proposés une connaissance minimale peut être requise.



## A.L.E. & TITRES SERVICES ASBL AUBANGE

**UNE SOLUTION POUR VOTRE REPASSAGE**

3 rue du Village, 6790 AUBANGE  
(Ancienne bibliothèque)

Renseignements : tél. : +32 63/37.20.31  
Gsm : +32 497/44.09.56 - aleaub.mald@gmail.com



## DES COURS DE SELF DEFENSE POUR SENIORS. POURQUOI PAS ?

Comment parvenir à faire fuir son agresseur ? Comment garder ses distances face à ce type d'individu ? Comment s'attaquer à lui ? Quelle attitude adopter ? ...

Ces petites choses à savoir, ces gestes et reflexes à acquérir,

**Cours GRATUITS**

- **Pour qui ?** Hommes et Femmes à partir de 55 ans
- **Quand ?** Tous les lundis à partir de 16h
- **Où ?** 1<sup>er</sup> étage dans la salle de sport du Clémaraï à Aubange
- **Infos ?** Serge HARDY ; 063/38 77 61
- **Il faut ?** Vêtements de sport et une bouteille d'eau

# INSCRIPTION DES RESSORTISSANTS ÉTRANGERS SUR LES LISTES ÉLECTORALES D'AUBANGE



Chers citoyens étrangers,

La Commune d'Aubange vous incite à vous inscrire sur les listes électorales 2018. La participation citoyenne aux élections locales belges est un élément clé d'une intégration réussie. Pourtant à l'heure actuelle le nombre d'inscrits sur les listes électorales communales demeure relativement faible. En vue des prochaines élections communales de 2018, il semble donc opportun de rappeler les possibilités de participation à la vie démocratique locale qui s'offrent aux communautés étrangères.

## Inscription

Tout ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne peut voter à condition de respecter les conditions d'électorat et de s'être préalablement inscrit comme électeur. Tout ressortissant d'un Etat hors de l'Union Européenne, résidant depuis au moins 5 années en Belgique, peut voter

à condition de respecter les conditions liées à la capacité d'électeur et de s'être préalablement inscrit.

A noter que ceux qui se sont inscrits pour les élections communales en 2000, 2006 ou 2012 ne doivent plus se réinscrire comme électeur pour les élections de 2018. Attention : il s'agit bien d'une inscription pour les élections communales et non pour l'élection du Parlement européen en 2019.

## Conditions à remplir pour les citoyens d'un Etat membre de l'Union européenne

- Etre ressortissant d'un des 27 autres états membres de l'union européenne
- Etre âgé de 18 ans minimum en date du 14 octobre 2018
- Etre inscrit au registre de la population ou au registre des étrangers d'une commune, le 1<sup>er</sup> août 2018
- Jouir, au 14 octobre 2018, de ses droits civils et politiques

- Avoir introduit au plus tard le 31 juillet 2018 une demande en vue de l'inscription sur les listes électorales (auprès du service Population, 22 rue Haute à Athus, 063/38 12 60, [population@aubange.be](mailto:population@aubange.be)).

## Conditions à remplir pour les citoyens étrangers d'un Etat non membre de l'Union européenne

- Résider en Belgique (et être couvert par un titre de séjour légal l'établissant) de manière ininterrompue depuis 5 ans
- Etre inscrit au registre de la population ou au registre des étrangers d'une commune le 1<sup>er</sup> août 2018
- Etre âgé de 18 ans minimum en date du 14 octobre 2018
- Jouir, au 14 octobre 2018, de ses droits civils et politiques
- Avoir introduit au plus tard le 31 juillet 2018 une demande en vue de l'inscription sur les listes électorales (auprès du service Population, 22 rue Haute à Athus, 063/38 12 60, [population@aubange.be](mailto:population@aubange.be)).

## MANIFESTATIONS PATRIOTIQUES NOVEMBRE 2017

Madame, Monsieur,

Vous êtes invité (e) à assister aux cérémonies dont vous trouverez le détail ci-dessous :

### ARMISTICE 14-18

**HALANZY : Samedi 11 novembre 2017**

10h15 : Rassemblement devant l'église.

10h30 : Service religieux pour les victimes des deux guerres.

11h15 : Formation du cortège. Dépôt de gerbe au Monument aux Morts.

11h45 : Réception des Groupements Patriotiques et participants par les autorités au Préau de l'ancien Hôtel de Ville.

**BATTINCOURT : Dimanche 12 novembre 2017**

09h00 : Messe pour les victimes des deux guerres.

09h45 : Dépôt de gerbes au Monument aux Morts.

### ATHUS : FETE DE LA DYNASTIE

**Mercredi 15 novembre 2017**

11h00 : Te Deum en l'église d'Athus pour toutes les sections.

Nous comptons sur votre présence, nous vous en remercions et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

## Du changement en urbanisme

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2017, le Code du Développement Territorial (CoDT) a remplacé le Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine (CWATUP). Au-delà du vocable, ce changement constitue une réforme importante dans la manière d'aborder le territoire tant au niveau régional qu'au niveau local. Pour le citoyen lambda, le changement se remarquera surtout par les aspects suivants :

### Une législation plus souple

Certains anciens « outils » d'aménagement du territoire (Permis de lotir/d'urbanisation, Plan Communal d'Aménagement, Règlement Communal d'Urbanisme,...) perdent leur valeur réglementaire. Il sera possible de s'en écarter pour autant que les objectifs principaux soient atteints.

### Des délais de rigueur

Jusqu'au 31 mai 2017, les délais de traitement d'une demande de permis étaient de 30, 75 ou 115 jours en fonction des avis à solliciter et de la présence éventuelle de dérogations à l'un ou l'autre document à valeur réglementaire. Aucun mécanisme contraignant n'obligeait la commune à respecter ces délais et le délai réel pouvait excéder le délai annoncé. Le CoDT ne change pas ces délais mais il instaure un mécanisme de saisine qui garantit au demandeur de permis d'urbanisme une décision dans les délais annoncés.

### Des actes et travaux dispensés de permis d'urbanisme

Les actes et travaux dispensés de permis d'urbanisme sont désormais repris dans un tableau. La liste et les critères de dispense ont été retravaillés pour plus de lisibilité. A titre d'exemple,



il est possible, sous certaines conditions bien précises, d'établir un abri de jardin, d'installer un velux ou une véranda, etc .

### Infractions et sanctions

Le CoDT met l'accent sur la prévention des infractions urbanistiques. Il adapte les sanctions en fonction de la gravité des infractions et favorise la mise en conformité des actes et travaux infractionnels. A titre d'exemple il dresse une liste d'infractions non fondamentales dont le maintien n'est plus constitutif d'une infraction au terme d'un délai de 10 ans après l'achèvement des travaux. En cas de constat d'infraction urbanistique un avertissement préalable est adressé au contrevenant pour lui permettre de réparer au plus vite l'infraction commise avant d'en venir au procès-verbal.

Le présent article est loin de constituer un aperçu exhaustif des changements. Si vous souhaitez approfondir le sujet chez vous, nous vous renvoyons vers le portail de la Wallonie réservé au CoDT . Vous y trouverez le texte dans son intégralité, les différents formulaires de demande et des aides à l'application du CoDT. Parmi celles-ci nous vous conseillons particulièrement la brochure « Petits Travaux & Permis d'urbanisme. Vous construisez ? Vous rénovez ? Vous agrandissez ? Vous aménagez votre propriété ? Tout ce qu'il faut savoir avant de vous lancer ! » qui est également téléchargeable sur le site internet de la commune d'Aubange.

Enfin, pour toute question ou renseignement ayant trait au territoire ou à l'urbanisme nous vous invitons à prendre contact directement avec le Service urbanisme de la Commune qui est à votre service pour vous renseigner, vous conseiller et surtout échanger avec vous dans le cadre de dossiers, qu'ils soient problématiques ou non. Le Service est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et les après-midi sur rendez-vous (063/38.12.56 - urbanisme@aubange.be - rue Haute 38 à 6791 ATHUS).

**ATHUS BUSINESS CENTER**  
7, RUE FERNAND-ANDRÉ  
B-6791 ATHUS

**"OSONS LE CO-WORKING!"**

## L'ATHUS BUSINESS CENTER, UN CADRE DE TRAVAIL UNIQUE EN PROVINCE DU LUXEMBOURG !

Tél. : (+32)63/60.35.28 - [www.athusbusinesscenter.be](http://www.athusbusinesscenter.be)

situé sur le Parc d'activités économique du PED, au coeur des 3 frontières et au sud de la Wallonie, l'ADL, en partenariat avec la Commune d'Aubange, a mis en place un dispositif dédié au développement de jeunes entreprises et de sociétés aux métiers divers et créatifs. Cette structure d'hébergement propose des espaces de bureaux et halls de stockage modulables au travers d'un système locatif ainsi que des services mutualisés.



# Plantations et propreté

Régulièrement, la commune est interpellée par des citoyens sur la distance et la hauteur autorisée des plantations. Le non-respect de ces règles, à priori anodines, peut être à la cause d'un conflit de voisinage. C'est pour cette raison qu'il nous paraissait important de rappeler quelques règles élémentaires afin qu'un arbre ne devienne pas sujet de discorde.

**Les règles sont relativement simples :**

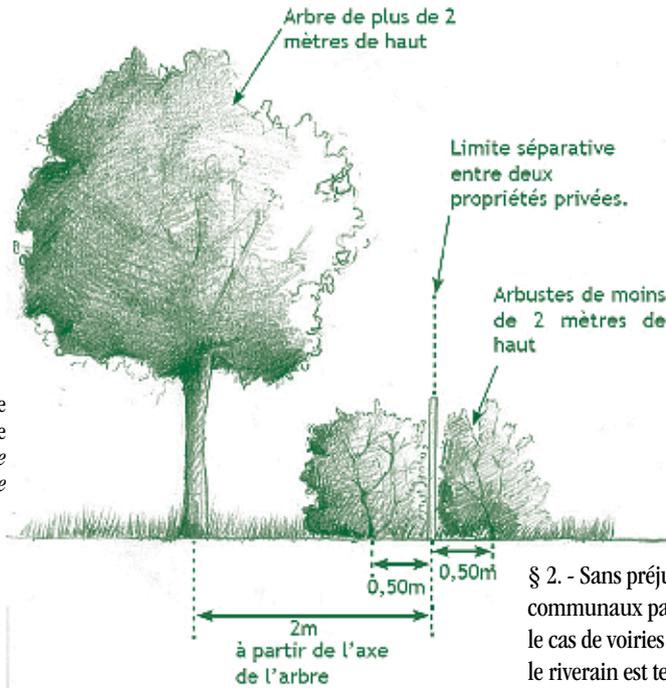
- La plantation d'arbres à haute-tige<sup>1</sup> doit se faire à au moins 2m des limites mitoyennes (art. 35 du code rural).
- La plantation d'arbres à basse-tige doit se faire à au moins de 0,5m des limites mitoyennes (art. 35 du code rural).
- De manière générale, la hauteur n'est pas réglementée. Toutefois, on recense quelques exceptions suivant les prescriptions de certains lotissements qui limitent la hauteur de certaines haies mitoyennes.
- L'article 2.8.1 du Règlement général de police traite quant à lui de l'empiètement des plantations sur le domaine public, « *Le riverain est tenu de veiller à ce que les plantations et les végétaux soient taillés de façon telle qu'aucune branche :*
  - ne fasse saillie sur la voie carrossable, à moins de quatre mètres et demi au-dessus du sol ;
  - ne fasse saillie sur l'accotement ou sur le trottoir, à moins de deux mètres et demi au-dessus du sol ;
  - ne diminue pas l'intensité de l'éclairage public.

*En aucune manière les plantations ne peuvent masquer la signalisation routière quelle qu'en soit la hauteur.*

*Le riverain doit en outre se conformer aux mesures complémentaires prescrites par le Bourgmestre, lorsque la sécurité publique est menacée.*

*A défaut, il y est procédé d'office aux frais, risques et périls du contrevenant.»*

Enfin, nous souhaitons vous rappeler que ces règles ne doivent pas vous empêcher de privilégier le dialogue avec



vos voisins. Et si malgré cela, une situation de blocage survenait nous vous conseillons de passer par une médiation volontaire avant de solliciter le juge de paix.

**Entretien de la végétation**

**Article 4.1.1**

§ 1er. - Tout riverain d'une voie publique est tenu de veiller à la propreté de l'accotement, du trottoir et du filet d'eau aménagés devant la propriété qu'il occupe.

§ 2. - Sans préjudice des dispositions des règlements communaux particuliers s'y rapportant, dans le cas de voiries piétonnes et semi-piétonnes, le riverain est tenu de veiller à la propreté de l'accotement aménagé, du trottoir et du filet d'eau devant la propriété qu'il occupe sur une distance de deux mètres dans le prolongement des limites perpendiculaires de sa propriété.



<sup>1</sup> La notion d'arbre à haute ou à basse tige doit s'apprécier de manière factuelle, selon le cas d'espèce. En d'autres termes, l'essence à laquelle appartient l'arbre ne le classe pas automatiquement dans l'une ou l'autre catégorie.

## BATTUES DE CHASSE 2017

Il est porté à la connaissance de la population que les bois communaux, désignés ci-après ne seront pas accessibles aux promeneurs aux dates suivantes, pour cause de battues organisées par les locataires de la chasse.

**BOIS DE HALANZY – LE CHENOIS – LE TROU DU BEAU BOIS et PLAINE DE HALANZY – AIX-SUR-CLOIE – BATTINCOURT –**

**AU PRASCHBUSCH et SPEIDBUSCH et PLAINE DE BATTINCOURT – AIX-SUR-CLOIE**

**Mardi 7 et dimanche 19 novembre, dimanche 3 et mercredi 27 décembre**

**BOIS HAUT DE HALANZY**

**Mercredi 1<sup>er</sup> novembre et dimanche 3 décembre**

**BOIS DE RACHECOURT SUD :**

**Dimanche 29 octobre, dimanche 19 novembre, jeudi 28 décembre**

**BOIS RACHECOURT NORD :**

**Dimanche 29 octobre, samedi 11 et dimanche 26 novembre, samedi 9 décembre**

**BOIS D'ATHUS et GUERLANGE :**

**Dimanche 29 octobre, dimanche 5 et samedi 18 novembre, lundi 4 et samedi 23 décembre**

**BOIS D'AUBANGE**

**Vendredi 13 et samedi 28 octobre, dimanche 12 novembre, samedi 9 et mardi 26 décembre**

**Il est recommandé aux promeneurs de ne pas quitter les chemins et sentiers pendant la période de la chasse. Il est strictement INTERDIT d'enlever les affiches à l'entrée des chemins forestiers. Il en va de votre sécurité.**

**CHASSE**  
**PASSAGE INTERDIT**




POUR VOTRE SÉCURITÉ   
**BATTUES**  
Ministère de la Région wallonne  
Arrêté de Gouvernement wallon du 26 février 1988  
Déclaration n° \_\_\_\_\_  
Responsabilité signature \_\_\_\_\_  
Responsabilité autorisation \_\_\_\_\_

Dans le cadre du Plan wallon en faveur de la propreté publique soutenu par le Ministre wallon de l'Environnement, la Commune a mis en place le projet

# « AUBANGE, COMMUNE VOLON-TERRE »



Face aux constats d'incivilités, certains citoyens effectuent régulièrement des actions de ramassage de déchets sauvages à divers endroits afin de contribuer à la propreté de leur Commune.

A travers ce nouveau projet, la Commune entend valoriser ces initiatives et accentuer le rôle des citoyens en tant que véritables acteurs du maintien de la propreté publique, notamment en s'appropriant leur cadre de vie et en s'investissant pour le conserver dans un état convenable.

Pour cela, différentes actions sont mises en place.

L'une d'elles, menée du 28 juin au 8 juillet 2017, a vu 8 jeunes, engagés sous contrat étudiants et accompagnés par une éducatrice du Plan de Cohésion Sociale de la Commune, installer 9 « Espaces Volon-terre » à différents endroits de la Commune.

**Ces espaces Volon-terre ont pour utilité de :**

- Stocker du matériel de nettoyage à proximité des citoyens (gants, pinces, trolleys,...) ;
- Servir de lieux de RDV aux « Volon-terres » pour des actions collectives de nettoyage ;
- Définir des lieux de dépôt des ramassages de déchets sauvages pour le service travaux.

Encore bravo donc aux 8 jeunes ayant participé, aux citoyens s'étant joint à eux tout au long de l'action ainsi qu'à ceux qui se mobilisent déjà en faveur de la propreté publique en commune !

Si vous aussi vous souhaitez vous engager et contribuer au maintien de la propreté de votre rue/quartier/village, n'hésitez pas à profiter de ces Espaces Volon-Terre, que cela soit de façon régulière ou ponctuelle, individuellement ou collectivement.

**Les 9 espaces Volon-terre installés se situent :**

- À Athus, rue Haute – à côté du bâtiment communal n°38
- À Athus, rue de la Piscine – à l'arrière de la piscine et de la salle de sport
- À Aubange, rue du village – dans la cours de l'ADL
- À Aubange, rue de Longwy – à l'entrée du bois
- À Halanzy, grand Place – à l'arrière de l'hotel de ville
- À Rachecourt, rue de l'âtre – à la bibliothèque
- À Battincourt, rue de la Batte – dans la cours de l'odyssée 78
- À Aix-sur-Cloie, rue Reifenberg – à la maison de quartier
- À Guerlange, rue Saint-Martin – en face de la Stuff



## TOUS ENSEMBLE POUR UNE COMMUNE PROPRE !



**LES DÉCHETS APPELLENT LES DÉCHETS !**  
MISES BOUT À BOUT, LES PETITES INCIVILITÉS ENVAHISSENT NOS ESPACES PUBLICS ET IMPACTENT CONSIDÉRABLEMENT NOTRE QUALITÉ DE VIE

Ayez le bon réflexe, mettez-les à la poubelle !

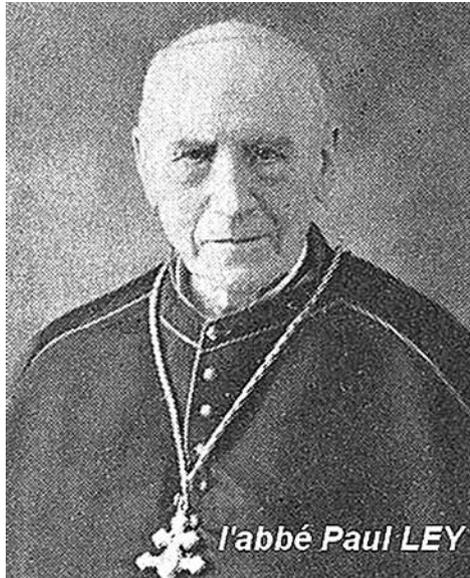


# Le CHANOINE PAUL LEY (1865–1948)

Cette fois, c'est vers Battincourt, l'un des villages ruraux de la commune, que nous nous tournons pour cette quatrième biographie. Afin de retracer la vie assez extraordinaire de l'un de ses pasteurs : le chanoine Paul LEY, héros de la résistance durant les deux guerres mondiales. Le texte qui suit est largement inspiré du livre de Gui STOFFEL « Battincourt, Histoire et Anecdotes ».

Paul LEY est né le 31 décembre 1865 à Boevange-sur-Attert au Grand-Duché de Luxembourg. Il est l'aîné d'une famille de 9 enfants. Après ses études au Grand-Duché, il est désigné instituteur à Turpange puis à Tintange. Le curé de ce dernier village l'initie au latin et le jeune Paul Ley entre au petit séminaire de Bastogne. Il poursuit ses études religieuses au grand séminaire de Namur où il est ordonné prêtre. Il enseigne tout d'abord les langues au Collège Saint-Joseph de Virton et en 1892, il est nommé vicaire à Saint-Léger.

Trois ans plus tard, il est affecté à la cure de Battincourt. L'évêque a-t-il désigné cet homme à la foi bien trempée pour contrer l'influence de l'abbé Michaëlis, ancien curé, qui pratique avec quelque succès l'homéopathie dans le village et qui s'est autoproclamé Monseigneur ?<sup>1</sup> C'est vraisemblable car officiellement curé de Corbion, Michaëlis revient fréquemment à Battincourt où il garde des sympathisants. Le conflit entre l'ancien curé que Paul Ley qualifie de « prêtre interdit » et le nouveau est inévitable. En 1896, lassé, Michaëlis baisse pavillon et s'installe à Aubange au domaine de Rougefontaine qu'il a racheté à sa nièce.



*l'abbé Paul LEY*

Le ministère de l'abbé Ley à Battincourt est marqué du sceau d'un catholicisme des plus rigides, intransigeant sur la doctrine, la pratique religieuse et la morale. Il n'est pas apprécié de tous au village. Cependant, le 1<sup>er</sup> conflit mondial va révéler un autre homme, patriote militant. Lors de l'avancée allemande en août 1914, après les massacres de Ethe, Latour et Baranzy, il se rend sur les champs de bataille pour ramasser les corps et secourir les blessés. En chaire à prêcher, il invective en luxembourgeois l'occupant qui finit par l'arrêter. En mars 1915, il est condamné à 3 ans de prison. L'évêque de Namur, Mgr Heylen, ainsi que la Grand-Duchesse Marie-Adélaïde interviennent alors pour le faire libérer trois mois plus tard. Mais, de retour à Battincourt, la fibre nationale reprend le dessus et, au début de 1916, il est cette fois condamné à 15 ans (!) de forteresse en Allemagne pour avoir participé à la filière d'évasion des prisonniers français mise sur pied par le jésuite Camille Joset. A la libération, les Battincourtois retrouvent leur intransigeant pasteur revêtu de la tenue de héros.

La deuxième guerre mondiale ne refroidit pas les ardeurs patriotiques de l'abbé. L'annexion du Grand-Duché par le 3<sup>ème</sup> Reich lui donne l'occasion de redéployer ses activités de farouche résistant. Le presbytère devient l'un des principaux points de chute des réfractaires

luxembourgeois, peu enclins à mourir pour le führer dans les steppes glacées de Russie. Paul Ley en accueille des dizaines pour les répartir dans des familles sûres du village. Mais peu à peu, ce sont aussi des résistants belges qui trouvent refuge à Battincourt. Dénoncé par un faux déserteur, l'abbé est arrêté par les Allemands le 25 mars 1944.

Après avoir transité par diverses prisons, il est envoyé en camp de concentration. Libéré mais très affaibli, il est hospitalisé à Bruxelles avant de retrouver triomphalement sa chère paroisse. Il est fait chanoine honoraire de la cathédrale de Namur, Chevalier de l'Ordre de la Couronne et reçoit de nombreuses distinctions honorifiques.

Outre son engagement de résistant, le chanoine Paul Ley marque son ministère à Battincourt de plusieurs réalisations. Il commande les vitraux de l'église représentant les soldats de Battincourt tués lors de la première guerre. Il fait ériger la grotte à Notre-Dame de Lourdes et entame la construction du cercle paroissial. Quasi paralysé, il quitte Battincourt en 1947 pour regagner son Grand-Duché natal où il meurt le 7/9/1948 à l'âge de 88 ans. Il est inhumé à Colmar-Berg. De

nombreux Battincourtois font le déplacement pour rendre un dernier hommage à leur curé de fer.

Cet homme au destin rare, fidèle à son Dieu et à sa patrie, mérite bien que notre commune se souvienne avec émotion de sa personne.

*(1) L'abbé Michaëlis a acheté ce titre au cardinal français Lavignerie qu'il aurait soigné. Cette pratique était possible à l'époque.*



Vitrail représentant le Chanoine Paul Ley à l'église de Battincourt.



## ÉTÉ SOLIDAIRE 2017

Depuis une dizaine d'années, la Commune d'Aubange participe à l'opération « été solidaire » mise en place par la Région Wallonne.

Celle-ci vise, directement, à impliquer des jeunes dans la valorisation de leur commune et à développer le sens de la citoyenneté et de la solidarité ainsi que, indirectement, améliorer l'image de la jeunesse auprès des citoyens.

Après avoir rénové la plaine de jeux de Battincourt en 2014, construit des bancs et des tables de picnic en 2015 et remis en état les allées du cimetière d'Athus en 2016, cette année encore la commune a participé à ce projet avec pour but de rénover la plaine de jeux d'Halanzy !

Pour cela, 8 jeunes étudiants ont été engagés du 3 au 14 juillet 2017.

S'il s'agissait pour la plupart de leur première expérience de travail, le résultat est au rendez-vous !

La tyrolienne a été sécurisée avec la mise en place d'une zone de sécurité au sol, les modules existants ont été remis en état, un terrain de pétanque a été créé, les bancs et poubelles poncés et repeints et les allées complètement refaites.

**Bravo à eux !**



A noter que ce projet découle d'une idée émise par un citoyen sur fluicity.

Ayant récolté suffisamment de votes, celle-ci avait ainsi été évoquée au collège, lequel avait marqué son approbation.

De plus outre les réalisations effectuées dans le cadre d'été solidaire :

- Une balançoire double a été installée par la suite au mois d'août ;
- Un module supplémentaire devrait suivre prochainement.

Les Aînés vous invitent au

### MARCHÉ DE NOËL

**Dimanche 10 décembre**

**2017 de 11h à 17h**

**Résidence BELLEVUE,**

**ATHUS**

Dégustation de produits de bouche, vin chaud, petit artisanat de Noël, animation musicale.

**Entrée libre**

**Organisation :** asbl Bellevue Animations  
au profit des résidents



## GRAND RAMASSAGE D'AUTOMNE

Sur le modèle du « Grand Ramassage de Printemps » organisé par la région wallonne, la Commune d'Aubange organise un « GRAND RAMASSAGE D'AUTOMNE » le samedi 18 novembre 2017 de 10h à 12h. Le départ est fixé aux différents espaces Volon-terre. Un moment convivial y sera ensuite organisé de 12h à 13h

Nous espérons vous y retrouver nombreux.

**Renseignements :**

063/37.20.45



## BLOCUS : RETOUR SUR CETTE TROISIÈME ÉDITION

L'action « Blocus en commune », round 3, c'est terminé ! Pour sa troisième édition, l'action a accueilli au total, durant deux semaines, 32 étudiants du niveau secondaire, de la 1<sup>ère</sup> à la 6<sup>ème</sup> année, ainsi qu'une étudiante du niveau universitaire.

Durant ces deux semaines, tous les jeunes ont été soutenus par l'équipe du Service Jeunesse, ainsi que par les 10 enseignants et professionnels bénévoles mobilisés pour l'occasion. Chaque étudiant, en fonction de ses besoins, a pu poser ses questions et bénéficier de conseils, d'explications, d'exercices, lui permettant d'avancer dans sa matière.

C'est grâce à Mme Freyer, Mme Bonte, M. Dondelinger, Mme Pierre, Mme Bail, Mme Kerger, Mme Genin, M. Thiry, M. Conti et à M. Kinard si les jeunes ont pu avancer et se sentir soutenus dans leur étude.

En outre, l'atelier collectif proposé par Sylvie Reuter, coach scolaire, a permis aux jeunes d'apprendre à réaliser un planning, à organiser leur étude, à se concentrer... ils ont également bénéficié de conseils pour gérer leur stress à la veille des examens ou encore pour s'alimenter de manière équilibrée. De quoi leur permettre de se préparer efficacement à leur seconde session.

Grâce au soutien de la Province de Luxembourg et de l'enseigne SPAR d'Aubange, des collations saines (eau, jus de fruit, fruits) ont été proposées à volonté durant les dix jours et ont permis aux étudiants de s'alimenter sainement.

La salle de la Harpaille nous a confirmé à nouveau qu'elle était « LE » lieu calme, zen et propice à l'étude par excellence. Un environnement extérieur verdoyant et apaisant, de quoi s'aérer et souffler quelques instants avant de replonger dans son cours.

L'ensemble de l'équipe du projet souhaite remercier toutes les personnes qui ont permis à ce projet d'exister : les bénévoles, pour leur présence, leurs conseils et leur motivation ; Mme Sylvie Reuter, pour son atelier et son implication ; la Province de Luxembourg pour son soutien permettant d'offrir à l'ensemble des jeunes des collations saines durant les deux semaines, l'enseigne SPAR d'Aubange pour les collations offertes ; les parents, pour leur confiance et leur collaboration. Enfin, merci à tous les jeunes pour leur participation, leur motivation et leur bonne humeur, félicitations à eux pour le travail et les efforts fournis !

Cette année, 75 % des jeunes qui ont participé au projet ont réussi leur seconde session, félicitations à eux et bonne chance à tous pour cette nouvelle année scolaire !



### Rentrée 2017-2018 pour l'école de devoirs ESKAPI

**Lundi, mardi, jeudi de 15h30 à 17h30 :**  
*aide aux devoirs (gratuit)*

**(Accueil des enfants jusque 15h45  
en fonction de leur école)**

**Mercredi de 13h30 à 17h00 :**  
*activités (2€)*

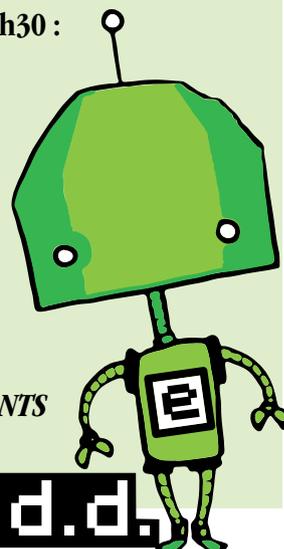
**ESKAPI est fermée le vendredi**

*À partir de la 1<sup>ère</sup> primaire*

**INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS**

063/37.20.42 ou 0474 / 75.42.01

[rolluss@aubange.be](mailto:rolluss@aubange.be)



**e.d.d.  
EskApi**

# PLAINES COMMUNALES, QUE DE NOUVEAUTÉS !

Mise en place de séances d'inscriptions, nouveau formulaire et forfait hebdomadaire, tarification préférentielle pour les parents domiciliés sur la commune, davantage de pouvoir de décision pour les enfants de 12 ans, et surtout : une nouvelle plaine ! Que de nouveautés pour les plaines de la Commune d'Aubange !

En effet, après les plaines d'Athus, des Ados, d'Aubange Gare, de Bikini, d'Aix-sur-Cloie et de Battincourt, c'est la plaine de Rache-court qui fait son entrée ! Suite à la forte demande recensée sur Rache-court les années précédentes et en lien avec la construction du nouveau réfectoire pour l'école communale située dans le vil-lage, une nouvelle plaine a été mise en place cette année, et elle a rencontré un vif succès ! Très vite, elle a affiché complet pour les



40 places proposées aux enfants de 2,5 à 12 ans. Autant vous dire qu'elle comptera encore parmi les futures plaines proposées sur la commune d'Aubange !

Les plaines communales d'Aubange ont accueilli cette année en

moyenne 435 enfants par jour, durant tout le mois de juillet, pour une septantaine d'animateurs et coordinateurs engagés. Tout ce beau monde a pu, cette année encore, participer à différentes « excursions ».

Parce que la sécurité est au centre de nos actions, les plaines ont participé, pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, à un exercice d'évacuation incendie en collaboration avec le poste 2 de la zone de secours Luxembourg. Coordinateurs, animateurs et enfants n'ignorent plus les réflexes à adopter en cas d'incendie et sont à même de réagir efficacement. Bravo à eux !

Les petits de 2,5 à 6 ans se sont rendus à la ferme pédagogique de Baranzy, tandis que les plus grands ont joué les acrobates dans les arbres du parc « Pio Aventure » de Longwy, ou aux petits poissons dans le bassin de la piscine communale !

L'Adoplaine a participé à un projet « théâtre-dessin » mis en place par deux volontaires motivées, Méli-a et Amandine, tandis que les enfants des autres plaines ont bénéficié d'une animation « mu-sique et nature » réalisée par un autre volontaire très impliqué, Claude, également guide nature. Merci à eux !

Aussi, les plaines ont été ponctuées de moments « extraordinaires » concoctés par des équipes de choc : veillée « cra-cra », journée « Koh Lanta », soirée « Casino », kermesse de fin de plaines... Petits et grands ont à présent plein de souvenirs à raconter durant le mois d'août !

Merci à tous pour ce mois de juillet riche en couleurs, en sourires et en souvenirs... A l'année prochaine !

## Cours de Bodyweight

**Entretien musculaire basé sur le poids du corps et adapté à tous, quelque soit votre niveau sportif et votre morphologie...**

Donnez toutes les semaines un coup de boost à votre corps.

En musique, vous effectuerez un travail musculaire complet et intense.

Exercices avec sangle de suspension, swiss-ball, sans matériel,... toujours adaptables selon vos capacités.

Cours dispensés par un professeur d'Education Physique.

Vous n'aurez plus d'excuse pour être en forme !!!

**Sessions de 11 cours** (3 sessions durant l'année).

**Session le lundi matin de 10h à 11h**

**Sessions plus "musclées" le mercredi de 19h45 à 20h45 ou le vendredi de 20h15 à 21h15.**

**Lieu : Centre Sportif du Clémaraais**

**35€** pour la session. A partir de 16 ans - Certificat Médical obligatoire.



## « LES STAGES SPORTIFS DU CENTRE SPORTIF LOCAL RENCONTRENT TOUJOURS PLUS DE SUCCÈS. »

Comme chaque année, le Centre Sportif Local Aubange-Athus a organisé cet été ses stages de sports. Fort du succès rencontré l'an passé, ils ont voulu augmenter et varier l'offre proposée et leurs choix se sont avérés payants. En effet, les activités proposées en juillet ont été adaptées pour répondre à une demande moins importante que pour le mois d'août qui lui reste toujours bondé. Ainsi, le nombre de participants a augmenté pour atteindre les 580 participants, soit une augmentation de 32% par rapport à l'an passé, allant des jeunes de 2 ans et demi aux adultes ...

Pour satisfaire une demande toujours grandissante, le Centre Sportif Local a organisé pas moins de 37 stages dont la plupart ont été complets en très peu de temps (quelques minutes pour certains). Parmi les nouveautés, nous pouvons citer l'athlétisme, la danse, les sports natures, raquettes, ...

Le stage aqua-bike et aqua-fitness réservé aux adultes a été dédoublé, permettant d'accroître le nombre de participants. Les plus de 7 ans ont pu être initiés à des disciplines axées « Sports Nouveaux » tout en proposant des activités plus variées telles que du VTT, de l'escalade, ... Ils ont aussi pu profiter d'une activité accrobranche chez « PIO Aventure ». Concernant les stages « Extrêmes », de nouveaux sports tel que trampoline, biathlon (natation-course à pied) et tir à l'arc ont complété les activités habituelles de spéléologie, plongée, accrobranche, escalade, laser-game ...

Les stages « Dessin Et Nature », dédoublés cette année, ainsi que « Théâtre et Cirque » remportent eux aussi toujours un fort succès. Quant à la nouvelle approche du stage « Koh Lant'Hike », avec beaucoup plus de jeux tirés de la mythique émission télévisée, elle a tellement plu que le stage va peut-être être dédoublé pour répondre à une demande d'un public un peu plus âgé. Les « Petits Bouts » ne sont pas en reste ! La variation des thèmes proposés semble plaire et de nombreux participants à l'activité « baby-vélo » âgés de 4 ans sont repartis en roulant à deux roues ...

Cela ne se fait pas tout seul : comme facteur participant aux succès de ces stages, nous devons comme chaque année citer une équipe pédagogique compétente composée uniquement de personnes diplômées dans le domaine du sport ou de la petite enfance (pour nos stages de 2,5 à 6 ans) assistés par des étudiants dans les mêmes domaines. Soulignons aussi les parfaites collaborations avec les clubs locaux ou extérieurs, l'école de cirque, les guides natures, le club de spéléologie d'Arlon et la Fédération Spéleo-J, les partenaires tels que le Laser-Game et le parc Pio Aventure de Longwy, le LibertyPark de Terville, les bénévoles pour le hike, ... Sans oublier l'aide financière de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Après ces 2 mois d'été très chargés, le Centre Sportif Local relance ses activités sportives hebdomadaires pour cette nouvelle saison : JCPME, Marche Nordique, BodyWeight, Ecole de Natation, ... et reste à votre disposition pour toute question éventuelle concernant le sport en général et les différentes activités sportives proposées sur la commune.



**A.S.B.L. CENTRE SPORTIF LOCAL AUBANGE-ATHUS**

Reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles  
 30a rue du Clémarais, 6790 Aubange, Tél. : 063/38.60.58,  
 GSM : 0471/46.44.96, [cslsport@aubange.be](mailto:cslsport@aubange.be)

# CENTRE SPORTIF LOCAL

## Aubange-Athus

## Deviens moniteur sportif

**Tu aimes ton sport et tu as envie de partager ta passion ? Deviens Moniteur Sportif, Initiateur, Educateur ou Entraîneur reconnu par la FWB**

**Le Centre Sportif Local Aubange-Athus peut t'aider à atteindre cet objectif en :**

- \* mettant à ta disposition les syllabus des cours généraux
- \* en te remboursant le prix de l'inscription aux examens des cours généraux\*
- \* en participant à tes frais de déplacement pour cet examen (en favorisant le covoiturage)\*
- \* en répondant à toutes tes questions
- \* Voir conditions auprès du Centre Sportif Local.

La Fédération Wallonie-Bruxelles organise plusieurs fois par an les cours généraux permettant d'accéder aux formations spécifiques des différentes Fédérations Sportives.

Cours à apprendre par soi-même ou dispensés par des chargés de cours (souvent à Louvain) en fonction des sessions.

Les informations sur les prochains examens sont disponibles sur le site [www.sport.cfwb.be](http://www.sport.cfwb.be) à la rubrique "Formation moniteur" ou auprès de votre Centre Sportif Local.



Pour les cours de  
**Marche Nordique et de**  
**« Je cours pour ma**  
**forme »**

**informations :**

**A.S.B.L. CENTRE SPORTIF LOCAL AUBANGE-ATHUS**  
 Tél. : 063/38.60.58,  
[Centre Sportif Localsport@aubange.be](mailto:CentreSportifLocalsport@aubange.be)

## Badminton !!

**Des terrains sont mis à votre disposition tous les vendredis de 18h30 à 19h15 ou de 19h15 à 20h.**

**Nous fonctionnons par sessions de 11 périodes (45 minutes). Le tarif est de 20 euros pour les 11 séances (du 22 septembre au 8 décembre).**

**Inscriptions obligatoires via mail**  
 ([cslsport@aubange.be](mailto:cslsport@aubange.be)) ou par  
 téléphone (063 38 60 58 )



## Boîtes à livres en commune d'Aubange, ça y est elles sont installées !

Après avoir sollicité les citoyens via Fluicity afin de déterminer l'endroit d'installation des boîtes à livres, celles-ci ont donc bien été installées courant septembre.

### Retour sur cette initiative : Fonctionnement :

Durant une semaine, 5 jeunes volontaires, encadrés par la maison de jeunes Planète J et par le Plan de Cohésion Sociale de la Commune, ont fabriqué des boîtes à livres d'une part et rénové et aménagé une ancienne cabine téléphonique en « urban book » d'autre part. Encore bravo à eux pour l'excellent travail accompli !

Cette initiative gratuite et participative vise à favoriser les échanges et encourager le plaisir de la lecture. Plusieurs livres ont déjà été disposés au sein des différentes boîtes à livres, notamment grâce à l'apport de la bibliothèque Hubert Juin.

Il ne vous reste donc plus à présent qu'à les faire vivre... en empruntant des livres, en les ramenant ensuite ou en ramenant d'autres, etc.



Athus - à la commune



Athus - A l'entrée du parc



Aubange - Devant l'école



Aubange - Sur la Place



Halanzy - Sur la place



Battincourt - à l'Odysée

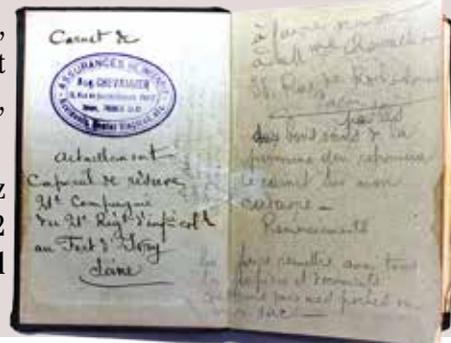


Athus - Devant Planète J

## APPEL AUX ARCHIVES LOCALES

La nouvelle déclaration de politique générale prévoit que la Commune, dans le cadre de son réseau des bibliothèques, mette sur pied un fonds historique et littéraire régional. Nous possédons déjà de nombreux documents mais nous souhaiterions enrichir ce fonds afin de le mettre en consultation au public. Nous savons que certaines familles disposent de livres, cartes postales, travaux scolaires, plans, archives manuscrites, etc. qui sont d'un grand intérêt historique pour la mémoire collective de nos villages. Si vous faites partie de ces propriétaires, acceptez-vous de nous prêter vos documents éventuels ?

Nous en ferons copie avec votre accord et ils vous seront évidemment restitués. Vous pouvez prendre contact avec nos **bibliothèques locales** (Athus : 063/ 24 06 80, Halanzy : 063/42 23 35 et Rachecourt : 063/ 22 96 50) ou avec l'Echevin de la culture, Monsieur **Jean Paul Dondelinger**, joignable au 0472/89 31 50.



## L'incivilité, un vrai problème !

Accessible depuis le 15 septembre, la plaine de jeu de la piscine du Jolibois a déjà été dégradée.



# PROGRAMME CULTUREL

**VOIR LA MER**, théâtre  
Compagnie La plume à l'oreille  
Mise en Scène : Michel Delamarre  
**Mercredi 8 novembre, 15 h**  
Durée : 1h20  
Tarif unique : 6 €/Art. 27 : 1,25 €



**ON CASSE LA GRAINE**, Exposition  
**Du 10 novembre au 1<sup>er</sup> décembre**,  
aux heures d'ouverture du Syndicat  
d'Initiative d'Aubange  
Salle la Harpaille, domaine de Cléma-  
rais, 6790 Aubange  
Exposition photos du Phothus, de Photo-  
sira et de Planète J.  
Entrée libre



**NI DIEUX NI MAÎTRES  
MAIS DU ROUGE**, Cabaret – humour  
**Samedi 18 novembre, 20h15**  
Wine man show d'Eric Boschman.  
Durée : 2 h  
Entrée : 12 €/ Tarif réduit : 6 €/ Art. 27 : 1,25 €  
Dégustation durant le spectacle + petit  
cadeau : 10 €  
(la dégustation est conseillée pour sa-  
vouurer le spectacle)



**MA VIE DE COURGETTE**,  
Ciné en famille, dès 6 ans  
**Dimanche 26 novembre, 15 h**  
Projection suivie d'un bar à soupe.  
Durée : 1h32  
Entrée : 4 €/ Enfant : 2 €/ Art. 27 : 1,25 €  
Projection + bol de soupe : 5 € tarif  
unique



**CIMES**, théâtre dès 4 ans  
**Dimanche 3 décembre, 15 h**  
Au Centre Culturel, à Athus  
Durée : 45 minutes  
Entrée : 8 €/ - de 12 ans : 4 €/ Art. 27 : 1,25 €



**THÉÂTRE SANS ANIMAUX**,  
théâtre  
**Vendredi 8 décembre, 20h15**  
- Théâtre Royal des Forges Habay -  
Durée : 1h30  
Entrée : 10 €/ Abonnement : 9 €/ Tarif  
réduit : 6 €/ Art. 27 : 1,25 €  
Mise en scène : Fabrice Schillaci  
Les Zerkiens



**LE JOUR DE LA SOUPE**,  
théâtre dès 5 ans  
Compagnie Sac à Dos  
**Samedi 16 décembre, 18h30**  
à la salle Le Foyer, à Messancy  
Durée : 55 minutes  
Entrée : 8 €/ - de 12 ans : 4 €/  
Art. 27 : 1,25 €



**LE PROCÈS DU LOUP**,  
théâtre dès 6 ans  
Compagnie L'Ananas Givré  
**Dimanche 17 décembre, 15 h**  
Au Cercle Roger Laurent, à Rachecourt  
Durée : 40 minutes  
Entrée : 6 €/ Prévente : 5 €/ Enfant : 4 €/ - de 6 ans : gratuit  
Contacts : Christian Delvaux,  
tél. : 0497 86 36 13



**PIERRE ET LE LOUP**,  
conte musical dès 3 ans  
Théâtre en Kit  
**Dimanche 17 décembre, 15h30**  
à l'Espace Culturel Jean Ferrat, à  
Longlaville  
Durée : 33 minutes  
Entrée : 11 €/ Enfants, chômeurs, + de  
60 ans : 8 €  
Réservation : +33 382 25 65 19 (du  
lundi au vendredi de 13h30 à 17 h)

**BIBLIOTHÈQUE HUBERT JUIN**  
Grand-Rue 64 – 6791 Athus  
063 24 06 80athus  
bibliotheque@gmail.com



**CENTRE CULTUREL D'AUBANGE**  
Rue du Centre 17 – 6791 Athus  
063 38 95 73  
animation@ccathus.be  
www.ccathus.be



**SYNDICAT D'INITIATIVE D'AUBANGE**  
Rue de Clémaraïs 28 A - 6790 Aubange  
Tél/Fax : 063 / 38 86 54  
info@aubange-tourisme.be



